



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question au Gouvernement n° 4098

Texte de la question

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le Premier ministre, au nom du groupe UDI et de tous les députés de la Somme, membres du groupe socialiste comme du groupe Les Républicains, Pascal Demarthe, Jean-Claude Buisine, Romain Joron et Alain Gest, je souhaite relayer l'émoi provoqué dans le département de la Somme par deux annonces incompréhensibles.

Tout d'abord, le Président de la République, après avoir participé aux commémorations de la bataille de Verdun, n'aurait pas prévu de se rendre dans la Somme le 1er juillet prochain pour commémorer le centenaire d'une bataille qui fit plus d'un million de victimes. Ensuite, le directeur de l'information de France télévisions a décidé d'annuler purement et simplement la journée spéciale de retransmission de cet événement sur France 2.

Lorsque nous nous sommes engagés dans l'organisation de ces commémorations, je n'imaginais pas une seconde devoir rappeler l'évidence selon laquelle il n'y a pas de morts de seconde zone. Plus d'un million de victimes, tel est le dramatique bilan de la bataille de la Somme en 1916, victimes parmi lesquelles près de 70 000 morts ou disparus français, plus de 200 000 britanniques et 170 000 allemands. À ce tragique bilan s'ajoute encore celui des victimes de plus de vingt nations engagées.

Dans quelques jours, nous célébrerons le centenaire de cette bataille, plus meurtrière encore que celle de Verdun. Des chefs d'État et de gouvernements du monde entier seront présents pour cet hommage relayé par les médias internationaux. Le Chef d'État français manquerait cependant à l'appel, de même que la première chaîne de télévision publique française.

Je n'admets pas que le travail de mémoire, accompli année après année par les citoyens et les acteurs locaux, en partenariat avec les représentations étrangères, soit ainsi méprisé. Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, de relayer notre message auprès du Président de la République et du directeur de France télévisions. Ils doivent revenir sur leurs décisions et accorder aux commémorations du centenaire de la bataille de la Somme toute la considération qu'elles méritent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants, et sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Marie Le Guen, *secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.* Monsieur le député, vous

avez raison de rappeler qu'il y a cent ans, des hommes issus de tous les continents se sont affrontés pendant 141 jours au cours d'une terrible bataille connue sous le nom de « bataille de la Somme ». La lutte engagée le 1er juillet 1916 fut dès le premier jour une hécatombe (« *On le sait !* » sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants) : 60 000 hommes furent tués ou blessés dans les premières vingt-quatre heures. La confrontation sur cette seule partie du front devait faire 400 000 tués et 800 000 blessés entre juillet et novembre 1916.

Nos alliés britanniques ont payé le plus lourd tribut lors de cette bataille.

M. François Rochebloine. On le sait !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. La bataille de la Somme occupe dans la mémoire collective britannique la place qu'a pour nous la bataille de Verdun, symbole de l'horreur de la guerre, de l'absurdité d'une Europe s'autodétruisant et du courage des soldats. (« *On le sait !* » sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.)

M. François Rochebloine. La réponse !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Pour toutes ces raisons, la préparation du centenaire de la bataille de la Somme a donné lieu à un investissement franco-britannique majeur, sous la coordination de la mission du centenaire pour la partie française. Pendant 141 jours, une exceptionnelle saison commémorative sera organisée, avec comme point d'orgue les cérémonies organisées le 1er juillet. Au total, 20 000 personnes seront attendues à cette occasion, notamment 10 000 à Thiepval pour la cérémonie franco-britannique. Les services de l'État sont très largement mobilisés pour la sécurité de ces événements. De nombreux pays, du Commonwealth notamment, y participeront et la présence de la famille royale britannique, du Premier ministre David Cameron et du Président de la République d'Irlande a été annoncée.

Monsieur le député, nous sommes sensibles à votre appel. N'en doutez pas, la France sera représentée au niveau qui sied à cet événement. Cette cérémonie aura un écho très large et, au-delà de la retransmission nationale, des écrans géants permettront de retransmettre l'émotion justifiée que suscitera la cérémonie commémorative de cette bataille.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4098

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juin 2016](#)